

BKMS GROUP

Transparence
Mondial
&
Echange
d'Informations



www.bkmsgroup.com



ECHANGE AUTOMATIQUE D'INFORMATIONS

En 2014, le Forum Mondial sur l'échange d'informations & transparence, le Conseil de l'OCDE et les ministres des Finances du G20 ont approuvé la norme mondiale pour l'Echange Automatique d'Informations Fiscales

- Transmission systématique et périodique (ex: chaque année) de renseignements « en masse » sur les contribuables par le pays de la source de revenus vers le pays de résidence du contribuable au sujet de diverses catégories de revenus / actif (dividendes, intérêts, royalties, salaires, pensions, etc..)
- L'information peut déjà être détenue par les autorités fiscales ou être fournie par des tiers, tels que les institutions financières.
- Donne au fisc une source fiable d'informations fiscales sans compter uniquement sur le rapport du contribuable



ECHANGE AUTOMATIQUE D'INFORMATIONS

- **Les juridictions qui choisissent de ne pas participer** à l'examen et de rester en dehors du processus **n'obtiennent aucun avantage** car un examen sera toujours effectué à l'aide des renseignements accessibles au public.
- L'Echange Automatique d'Informations a été largement utilisé à ce jour. Par exemple:
 - Depuis 2005, les membres de l'UE **échangent automatiquement des informations sur les intérêts issues de l'épargne**
 - En 2010, les États-Unis ont adopté « **the Foreign Account Tax Compliance Act** »(FATCA), qui impose aux institutions financières du monde entier de communiquer automatiquement les informations financières des ressortissants américains à l'administration fiscale des États-Unis.
 - En avril 2013, **la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni** ont annoncé leur intention d'échanger entre eux des informations de type FATCA.



ECHANGE AUTOMATIQUE D'INFORMATIONS

JURIDICTIONS PROMETTANT LES PREMIERS ÉCHANGES EN 2017

Anguilla, Argentine, Barbade, Belgique, Bermudes, Iles Vierges Britanniques, Iles Caïmans, Chili, Colombie, Croatie, Curaçao, Chypre, République Tchèque, Danemark, Dominique, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Islande, Inde, Irlande, Ile de Man, Italie, Jersey, Corée, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mauritanie, Mexique, Montserrat, Pays-Bas, Niue, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint Marin, Seychelles, Slovaquie, Slovénie, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Trinité et Tobago, Iles Turques et Caïques, Royaume Uni, Uruguay

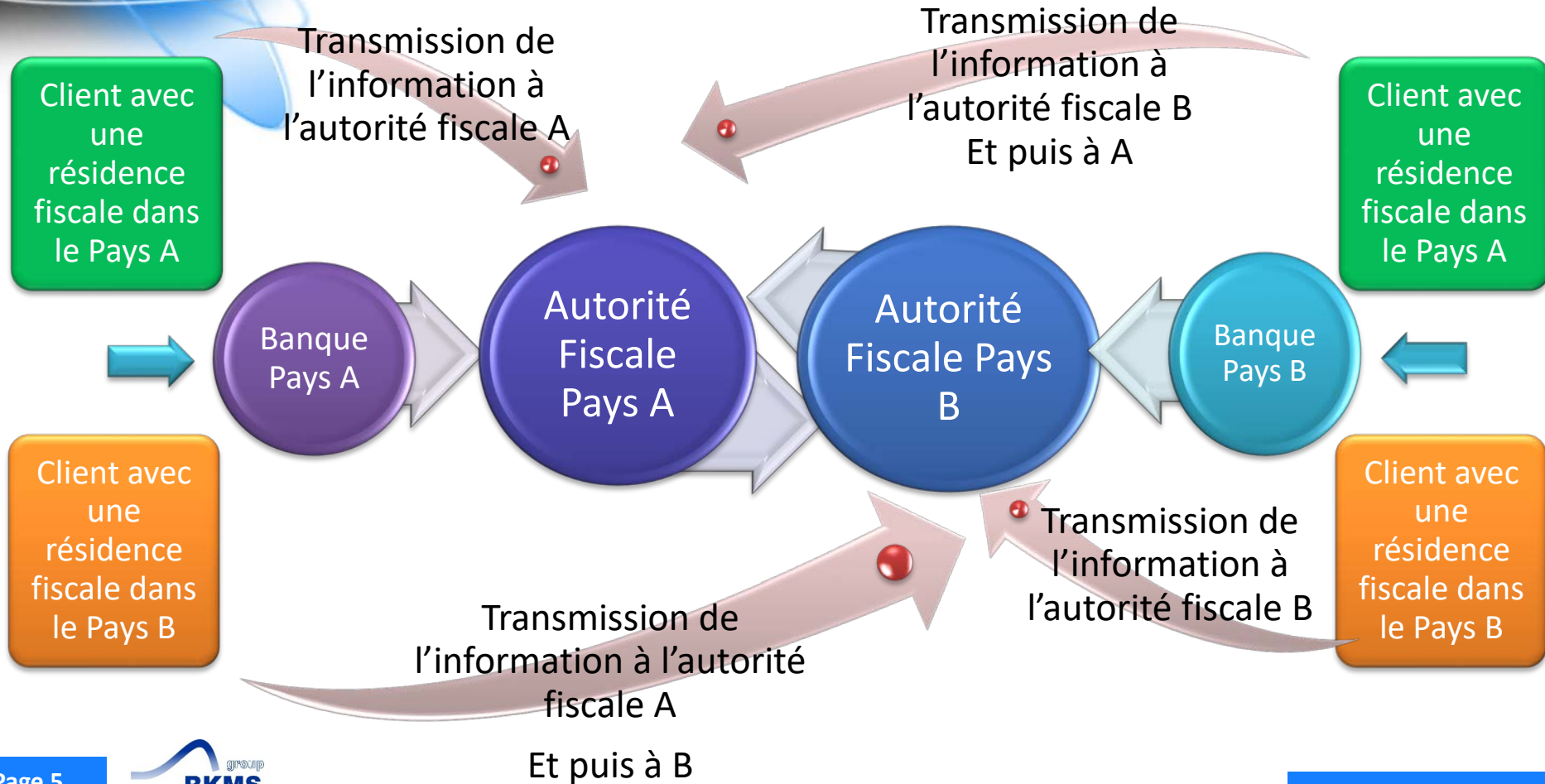
JURIDICTIONS PROMETTANT LES PREMIERS ÉCHANGES EN 2018

Andorre, Antigua et Barbuda, Aruba, Australie, Autriche, Les Bahamas, Belize, Brésil, Brunei, Canada, Chine, Costa Rica, Grenade, Hong Kong (Chine), Indonésie, Israël, Japon, Iles Marshall, Macao (Chine), Malaisie, Monaco, Nouvelle Zélande, Qatar, Russie, Saint Christophe et Niévès, Sainte Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Samoa, Arabie Saoudite, Singapour, Saint Martin, Suisse, Turquie, Emirats Arabes unis

JURIDICTIONS QUI N'ONT PAS ENCORE INDIQUÉ UNE DATE OU NE SE SONT PAS ENCORE ENGAGÉS

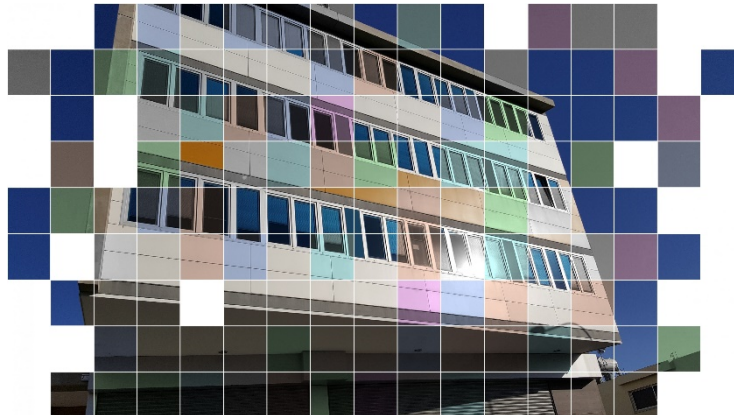
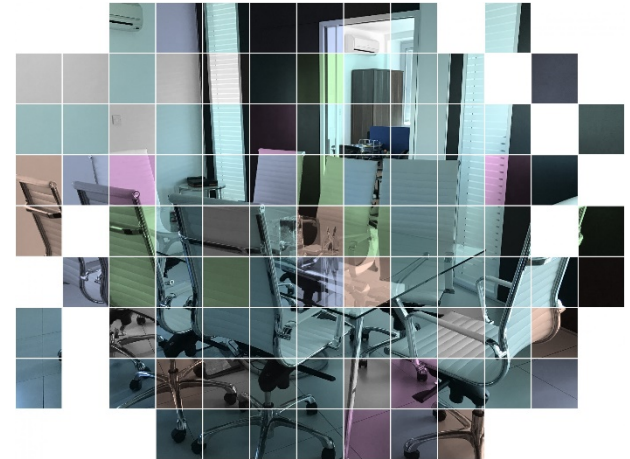
Bahreïn, Iles Cook, Nauru, Panama, Vanuatu

ECHANGE AUTOMATIQUE D'INFORMATIONS



COORDONEES

BKMS Limited
201 Strovolos Avenue,
The Future Business Centre,
Offices 201-202, 2nd Floor
2049 Nicosia, Cyprus



Tel. +357 – 22, 265 360

Fax. +357 – 22 265 361

info@bkmsgroup.com

www.bkmsgroup.com